



République française  
Département des Alpes de Haute-Provence  
Arrondissement de Castellane

## COMMUNE DE LA MURE-ARGENS

### Séance du lundi 12 avril 2021

Date de la convocation : 07 avril 2021

Membres en exercice :  
11

L'an deux mille vingt-et-un et le douze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain DELSAUX,

Présents : 8

**Présents :** Sebastien BERNARD, Nicolas BOETTI, Danielle BONNETTY, Alain DELSAUX, Isabelle FHAL, Marc MAGAUD, Frederic MISTRAL, Jean-Paul RE

Votants: 9

Vote pour : 9

Vote contre : 0

Abstention :

0

**Représentés:** Martine TRAPANI

**Excusés:**

**Absents:** Andre-Luc BLANC, Sylvain RICHARD

Secrétaire de séance: Nicolas BOETTI

### Objet: Tarifs de l'eau et de l'assainissement 2021 - DE\_2021\_008

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'établir le prix de l' Eau et l' Assainissement pour 2021 comme suit :

ABONNEMENT ANNUEL HT EAU POTABLE	ABONNEMENT ANNUEL HT ASSAINISSEMENT	PRIX DU M3 EAU POTABLE HT	PRIX DU M3 ASSAINISSEMENT HT LA MURE	PRIX DU M3 ASSAINISSEMENT HT ARGENS
50€	50 €	1.21 €	1.38 €	0.35 €

En l'absence du relevé des indexes de consommation dans les délais, un forfait de 50 m3 sera facturé.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme,*

Le Maire



Alain DELSAUX

*Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 12 avril 2021 et publication ou notification le 12 avril 2021*